

# LA VOIE MUNICIPALE



Numéro 38

Mai 2016

## ||||||| VIE MUNICIPALE |||||||

### Mot du maire

C'est toujours un plaisir de pouvoir communiquer avec vous via notre bulletin municipal tout en espérant que cela ne vous empêche pas de communiquer directement avec moi si nécessaire. Je me suis toujours donné comme devoir de répondre dans les plus brefs délais à toutes les questions que nos citoyens se posent.

Bientôt les travaux de réfection des chaussées et l'asphaltage de nouveaux chemins exigeront la plus grande prudence de votre part, ainsi qu'un peu de patience. Cette année, nous avons prévu d'en rafraîchir quelques-uns et de poursuivre l'asphaltage des avenues dans le secteur de la Falaise.

À la suite du dépôt du rapport du vérificateur financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, ce dernier nous a confirmé, encore cette année, que la situation financière de la municipalité est des plus saines. Voilà une bonne façon de vous démontrer le sérieux de notre démarche dans les dépenses des deniers publics. Une copie de ce rapport est disponible pour lecture au bureau municipal et également sur notre site internet.



Réal Pelletier, maire

Finalement, votre Conseil, après un appel d'offre et le choix du plus bas soumissionnaire, a procédé à l'achat du nouveau camion autopompe-citerne qui devrait être livré d'ici la fin de l'année ou au tout début de l'an prochain (il remplace en fait deux camions). L'ancien camion a été vendu afin d'amortir cet important achat.

Il me reste à vous souhaiter un superbe été et de reposantes vacances.

### Rampe de mise à l'eau



C'est un étudiant engagé par la municipalité en emploi d'été qui gèrera la rampe de mise à l'eau des embarcations au quai du secteur de Philipsburg. Comme l'an dernier, les frais seront de 10 \$ par bateau. La carte d'abonnement saisonnier est disponible au coût de 75 \$ pour un bateau. Cependant, l'usage de la rampe de mise à l'eau reste toujours gratuit pour les résidents.

### **La municipalité offre un emploi d'été**

La municipalité offre un emploi d'été pour étudiant afin de gérer la rampe de mise à l'eau, de s'occuper de l'accueil des visiteurs et de faire un peu d'animation au quai dans le secteur de Philipsburg. Pour tous les détails, surveillez le journal *L'Avenir et des Rivières*. Cette offre d'emploi est aussi disponible sur notre site internet.

### **Réglementation canine (rappel)**

Afin de respecter la sensibilité des citoyens qui peuvent avoir peur de votre animal, même s'il est des plus doux, nous tenons à rappeler que les chiens doivent toujours être tenus en laisse ou attachés lorsqu'ils sont à l'extérieur. De plus, une licence au coût de 10 \$ est requise pour votre « toutou » pour son droit de résidence sur le territoire de la municipalité. Ce montant devrait apparaître sur votre compte de taxes. Finalement, il est du devoir du promeneur du chien d'enlever ou de nettoyer les matières fécales laissées sur le terrain des propriétés publiques et privées.



### **Paiement des factures : une nouvelle politique**

Fournisseurs et citoyens qui demandent le paiement d'une facture ou d'un remboursement devront faire parvenir les documents nécessaires avant le 24<sup>e</sup> jour du mois afin que ledit paiement soit adopté lors de l'assemblée régulière du conseil du mois suivant. Après ce jour, tout montant sera adopté plus de 30 jours plus tard, lors d'une autre assemblée du conseil. Merci de bien vouloir en prendre bonne note !

### **Le CCU a un nouveau règlement**

La structure du CCU (Comité consultatif d'urbanisme) a été modifiée par résolution du Conseil afin de respecter la réalité dans notre milieu. Il est maintenant formé de trois élus et de cinq citoyens nommés par résolution du Conseil. Le président demeure toutefois un des citoyens nommés, mais il est élu par le comité. Le mandat de deux ans est renouvelable.

### **Réaménagement du chemin Luke**

Afin de respecter notre réglementation, un aménagement particulier sera effectué sur le chemin Luke afin de permettre de finaliser la réfection extérieure de l'ancienne gare. Une nouvelle signalisation y sera également installée.

### **Achat de deux panneaux indicateurs de vitesse**



La municipalité a procédé à l'achat groupé avec la MRC de deux panneaux indicateurs de vitesse. Ces panneaux amovibles seront installés à divers endroits dans la municipalité afin de sensibiliser les citoyens et les visiteurs au respect des limites de vitesse.

### **Aménagement du quai**

Dans le but d'effectuer un aménagement adéquat du quai dans le secteur de Philipsburg, le Conseil a procédé récemment à l'achat des anciens locaux du restaurant *Le 8<sup>e</sup> ciel* et de ses infrastructures afférentes. Afin d'éviter toute spéculation, il nous est impossible pour le moment de divulguer les intentions du Conseil quant à ce futur aménagement. Soyez assuré toutefois que le tout se fera dans le plus grand intérêt de nos citoyens.

### **Le chapiteau Père Lou reprend vie**

Sous ce chapiteau, les jeunes de l'école peuvent de nouveau jouer au hockey intérieur (Cosom) pendant la récréation et sur l'heure du dîner. En dehors des heures scolaires, cette activité est disponible à toute la population. Si toutefois des personnes étaient intéressées à former une ligue, des heures précises pourraient être réservées.

### **Dossiers en cours**

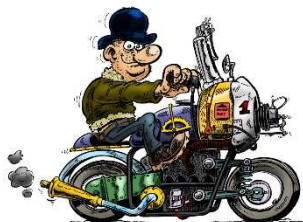


- Revitalisation des berges du lac Champlain (suivi du dossier)
- Douane de Morses Line (suivi du projet pilote en cours)
- Restauration de l'ancienne gare (les travaux extérieurs débuteront bientôt)
- Égouts pour le centre-ville (le dossier est à l'étude au niveau du gouvernement)
- Dernier segment de l'autoroute 35
- Étude du réaménagement du secteur de Philipsburg (quai et chemin Champlain)
- Politique culturelle (en impression)
- Plan stratégique de développement (en impression)
- Schéma d'aménagement de la sécurité incendie

## ##### **VIE COMMUNAUTAIRE** #####

### **Retour des motocyclistes sur les routes**

(Message de la Sûreté du Québec)



Avec l'arrivée du beau temps, les motocyclistes seront de plus en plus nombreux à circuler sur le réseau routier. La Sûreté du Québec invite l'ensemble des usagers de la route à faire preuve de vigilance et rappelle aux motocyclistes quelques conseils de sécurité. Les motocyclistes figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables, puisqu'ils sont moins visibles et qu'ils bénéficient de peu de protection. Notons qu'en 2014, ceux-ci ont été impliqués dans 12 % des collisions mortelles survenues sur le réseau routier desservi par la Sûreté du Québec, ce qui a représenté 27 décès de motocyclistes. Afin de réduire les risques de collisions causant des blessures ou la mort, les motocyclistes doivent prendre les précautions suivantes :

- se munir d'un casque protecteur conforme aux normes de fabrication en vigueur et correctement attaché;
- s'assurer d'être visibles en portant des vêtements de couleurs claires qui assurent une protection en cas d'impact;
- redoubler de vigilance aux intersections.

Rappelons que les automobilistes sont invités à être vigilants auprès de ces conducteurs vulnérables, notamment en vérifiant leur angle mort avant d'effectuer une manœuvre et en redoublant de prudence à l'approche d'une intersection. Pour des informations supplémentaires concernant les équipements de protection et les normes relatives à la vérification mécanique des motocyclettes, le public est invité à visiter le site Internet de la Société de l'assurance automobile du Québec.

### **Message de Ross et Diane Parkinson**

« Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont généreusement fait un don en argent suite au sinistre qui nous a accablé. Le montant a été remis par monsieur le maire Pelletier lui-même. Un merci particulier à madame Marie-Hélène Bachelor qui n'a jamais négligé les efforts nécessaires afin de recueillir tous les dons. Encore un gros merci à vous tous. »

### **Formation gratuite : Recyclage et compostage**

Deux formations gratuites offertes par la MRC Brome-Missisquoi aborderont les sujets suivants :

- Quoi mettre dans votre bac bleu ;
- Quoi apporter à un écocentre ;
- Comment composter sans effort.



Les formations débutent à 19 h le 18 mai au Centre communautaire du Lac-Brome, 270, rue Victoria, Lac-Brome, et le 25 mai à la MRC même, au 749, rue Principale, Cowansville. Bienvenue à tous.

### **La marche pour l'Alzheimer**

Pour les personnes intéressées, la marche pour l'Alzheimer (4,5 km à partir du centre communautaire Gilles-Perron) se tiendra le dimanche 29 mai prochain sous la présidence d'honneur du Dr Denis Vallée. Pour les détails et l'inscription, consultez le site [www.marchepourlalzheimer.com](http://www.marchepourlalzheimer.com) ou composez le 450 248-2339.

### **Lancement de la saison de pétanque**



La saison de pétanque 2016 s'est amorcée début mai. Cette année, les parties se font les lundis et mercredis soir, mais aussi les samedis à compter de 13 h tout au long de la saison. Cependant, le terrain reste toujours disponible les autres jours pour quiconque désire se faire une partie. Bienvenue à toutes et à tous, que vous soyez débutant ou expert. Pour information, veuillez contacter Janet et Philippe au 450 542-2254 ou le 450 248-7278.

### **Bourses d'études**

Votre Conseil octroie encore cette année deux bourses de 250 \$ à deux élèves de Saint-Armand qui fréquentent les écoles Massey-Vanier et Jean-Jacques-Bertrand. Ces bourses seront remises vers la fin de l'année scolaire. Les noms des récipiendaires seront dévoilés lors d'une prochaine publication.



### **Camps de jour et cours de natation**

Bien que le coût pour les camps de jour ait augmenté de façon considérable, la municipalité de Saint-Armand, dans son désir de supporter ses jeunes familles, contribuera encore cette année au financement de ces activités pour la saison estivale, tant pour les camps de jour que pour les cours de natation. Veuillez contacter le bureau municipal pour les modalités de support financier.

### **10<sup>e</sup> édition du CCLACC**



La Journée cycliste du lac Champlain aura lieu cette année le samedi 11 juin 2016, avec des circuits de 25, 50, 60, et 110 km. Comme d'habitude, une halte sera installée dans le parc Montgomery, en bordure du lac Champlain, avec eau, jus et collations. Pour toute information et inscription consultez le site du CCLACC : [www.cclacc.ca](http://www.cclacc.ca)

### **Une fête de la Saint-Jean en collaboration**

La fête nationale du Québec sera à nouveau organisée par des bénévoles provenant de plusieurs municipalités environnantes, dont Saint-Armand. Madame la conseillère Marielle Cartier est responsable de ce dossier pour notre municipalité. Une programmation est déjà prévue pour les diverses activités qui se tiendront cette année à Notre-Dame-de-Stanbridge. Venez en grand nombre pour fêter le 24 juin prochain et surveillez la programmation complète qui sera diffusée bientôt.



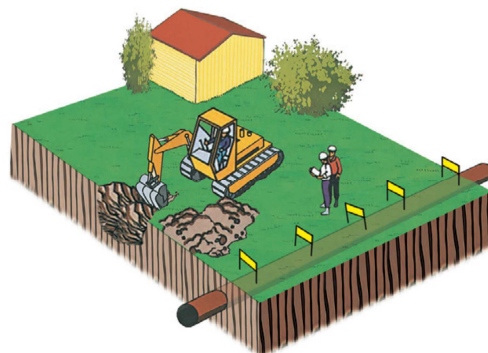
### **La Ride de filles passe par Saint-Armand**



Une occasion unique de supporter et d'encourager un groupe de 225 femmes motocyclistes qui parcourent les routes du Québec une fois par année. En 2016, ce sera le 9 juillet. Depuis huit ans, elles ont amassé tout près de 250,000 \$ en dons remis à la Fondation du cancer du sein du Québec. Les organisateurs nous invitent, dans la mesure du possible, à décorer de rose et de blanc le trajet emprunté, soit par des ballons, des banderoles ou toutes autres idées originales. Le trajet empruntera le chemin Dutch, de Bedford vers Saint-Armand, puis le chemin Saint-Armand, en direction est, vers Frelighsburg. Les filles devraient passer aux alentours de 11 h. Pour plus informations : [www.ridedefilles.com](http://www.ridedefilles.com).

### **Travailler en sécurité près d'un pipeline : Planifiez vos travaux**

Les pipelines souterrains transportent à haute pression du gaz naturel, du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés. Ils traversent le territoire de votre municipalité et peuvent se trouver sur votre terrain. Si tel est le cas, votre terrain est grevé d'une servitude et l'emprise de celle-ci correspond à une bande de terrain où passent un ou plusieurs pipelines. Les pipelines sont le moyen le plus sécuritaire pour transporter des hydrocarbures. Toutefois, l'exécution de travaux à proximité de ces installations, sans l'autorisation préalable de la compagnie pipelinière et sans la présence de ses représentants, risque de les endommager et de compromettre votre sécurité et celle des travailleurs.



Si vous envisagez de faire les travaux suivants : clôture, cabanon, piscine, aménagement paysager, garage, agrandissement, nouvelle construction, nettoyage de fossé, système de drainage, travaux agricoles, nivellement, système d'irrigation, installation de poteaux, etc., contactez la compagnie de pipeline.

Également, toute activité avec des véhicules motorisés circulant sur l'emprise de la servitude nécessite une autorisation. Obtenez du propriétaire du pipeline une autorisation ainsi que les directives à suivre dès la planification de vos travaux. Si vous prévoyez faire des travaux près d'un pipeline, il est simple de prévenir les risques d'incident en suivant les étapes ci-dessous :

- 1) Faire une demande de localisation des infrastructures souterraines à Info-Excavation, au minimum trois jours ouvrables avant le début des travaux.
- 2) Communiquer avec la compagnie pipelinière qui a autorisé les travaux trois jours ouvrables avant le début de ceux-ci.

Pour information : Chantal Lanoix, 1 819 771-9732.

### Sécurité aquatique (rappel)



La belle saison revenue, la baignade et les promenades sur le lac Champlain nous invitent tout naturellement au plaisir et à la détente. Toutefois, la prudence est de rigueur en tout temps. Veillez de près à votre sécurité, celle de votre famille et de vos invités. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire sur les plans d'eau et une surveillance constante des activités dans votre piscine est essentielle.

### Un autre message de la sûreté du Québec



La Sûreté du Québec désire rappeler aux propriétaires de véhicules tout-terrain, motocross, motomarine ou autres que ces objets fortement convoités par les voleurs doivent être bien protégés. Leur valeur attirant la convoitise, de bonnes habitudes peuvent facilement réduire les risques de vol. Ainsi, le simple fait de soustraire à la vue son VTT peut être une mesure bien efficace. Un endroit verrouillé tel une remise ou un garage peuvent être utilisés. De plus, un point d'encrage auquel sera attaché le VTT peut réduire les risques de vol. De même, un terrain bien éclairé, dont la vue n'est pas obstruée pour le voisinage, peut aider à diminuer les risques qu'un rôdeur ou un voleur s'aventure chez-vous.

Lors d'un départ pour une durée prolongée, avertir ses voisins et leur demander de jeter un coup d'œil peut être une bonne façon de prévenir les mauvaises surprises au retour. Le burinage peut également être efficace en certaines circonstances. Faites buriner les pièces maîtresses de votre VTT ou de votre motomarine. La prévention peut vous éviter bien des tracasseries lors de votre retour à la maison.

### Les Festifolies en Armandie de retour à Saint-Armand



La 3<sup>e</sup> édition des *Festifolies en Armandie*, la grande fête culturelle annuelle de Saint-Armand, aura lieu les 17, 18 et 19 juin 2016. Au programme, un concert Desjardins mettant en vedette nul autre que **Gregory Charles**, plus toute une série de spectacles, de conférences et d'ateliers, un feu d'artifice, et de nombreuses autres activités de création et de découverte pour toute la famille. Au cours de cette fin de semaine, un espace restaurant et un bar proposeront des plats chauds et des boissons aux festivaliers. Lisez tous les détails sur le site [www.festifolies.org](http://www.festifolies.org). Ne manquez pas de mettre le week-end des *Festifolies* à votre agenda et d'inviter parents et amis à venir vous rendre visite à Saint-Armand pour l'occasion.

## ■■■■■■ DÉVELOPPEMENT DURABLE ■■■■■■

### Politique culturelle



La *Politique culturelle de Saint-Armand*, rédigée par monsieur Guy Paquin après plusieurs consultations, a finalement été adoptée par le Conseil. Elle vient ainsi confirmer le grand souci du Conseil de préserver les acquis et de développer de nouvelles activités culturelles, offrant du même souffle un rayonnement non négligeable à notre municipalité. Merci à tous ceux et celles qui ont bien voulu participer à sa réalisation. On pourra consulter cette nouvelle politique après son lancement en juin prochain.

### **Traitement des eaux usées au centre du village**

Le dossier avance bien et actuellement votre Conseil attend les nouvelles du MAMROT concernant la subvention qui a été demandée pour la réalisation des travaux dans le but de minimiser le plus possible les coûts pour les citoyens concernés. Dossier à suivre...

### **Programme de partage de l'aréna de Bedford**

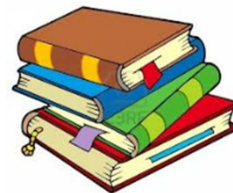
À la suite d'une année de négociation, le conseil municipal de Saint-Armand, en collaboration avec la ville de Bedford et plusieurs villes environnantes, ont signé par résolution une entente de partage des coûts d'opérations de l'aréna de Bedford, qui devient par le fait même une structure supra régionale. Ces coûts d'opérations seront en deçà de 20 000 \$ annuellement pour notre municipalité, ce qui permettra de maintenir la bâtisse ouverte et à nos jeunes de pratiquer leur sport favori au même tarif pour tous. Cette entente régionale sera chapeautée et gérée par un comité qui sera formé sous peu.

### **L'écocentre de Bedford est ouvert**

Pour tous les citoyens de Saint-Armand un écocentre est ouvert à l'année, sauf pour les mois de décembre à mars. Situé au 80, rue Cyr à Bedford, l'écocentre est ouvert de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h tous les deuxièmes samedis de chaque mois. Ce service est gratuit sur preuve de résidence. Pour plus de détails sur les matières acceptées, consultez le site de la MRC : [http://mrcbm.qc.ca/fr/eco\\_coordonnees.php](http://mrcbm.qc.ca/fr/eco_coordonnees.php)

### **Réseau Biblio**

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie est heureux de vous annoncer que depuis le début d'avril, nous avons accès à un lien Internet de 100Mbps. C'est dix fois plus rapide qu'auparavant pour accéder à toutes les données de votre bibliothèque. Nous espérons sincèrement que cette amélioration apportera satisfaction aux usagers et au personnel utilisant les services de la bibliothèque.



Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous à Assistance-BIBLIO au 1 888 565-2433 ou à [crsaide@reseaubibliomonteregie.qc.ca](mailto:crsaide@reseaubibliomonteregie.qc.ca)

### **Vérification de l'état des travaux de la bande riveraine du lac Champlain**

Suivant l'abaissement du niveau de l'eau d'ici quelques semaines, la firme Terraformex réalisera une visite de terrain afin de constater l'état des ouvrages effectués l'an dernier dans le but de proposer un programme d'entretien et de réparation des ouvrages pour 2016. Ce programme sera par la suite déposé à l'OBVBM et à la municipalité pour approbation. Si nécessaire, une validation auprès des ministères sera aussi obtenue avant de commencer les travaux.

Le programme de suivi environnemental 2016 sera réalisé en parallèle du programme d'entretien, soit avec une visite à la fin de la décrue et à l'automne après les travaux d'entretien. En 2017, une autre année de suivi et d'entretien sera réalisée. À la fin de 2017, nous pourrons alors établir les constats finaux et soumettre des recommandations à la municipalité, à l'OBVBM et aux gouvernements sur les meilleures techniques pour réaliser les travaux d'aménagement devant les autres murets visés par le projet.

La Voie Municipale paraît six fois par année en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre. Les dates de tombée sont toujours le dernier lundi de la dernière semaine complète du mois précédant la parution. Les prochaines dates de tombée sont donc : **le lundi 20 juin 2016 et le lundi 22 août 2016** à 16 h.

■■■■■■ **CALENDRIER** ■■■■■■

**14 mai**

Journée écocentre à Bedford

**14 mai**

De 9 h à 11 h., distribution des arbres au garage municipal pour ceux qui ont réservé

**17 mai**

Assemblée de la MRC à Cowansville à 19 h 30

**23 mai**

Journée nationale des patriotes  
Bureau municipal fermé

**6 juin**

Assemblée régulière du Conseil à l'hôtel de ville à 19 h 30

**11 juin**

10<sup>e</sup> édition du circuit cycliste du lac Champlain (CCLACC)

**11 juin**

Journée écocentre à Bedford

**17, 18 et 19 juin**

Les *Festifolies en Armandie* à Saint-Armand

**21 juin**

Assemblée de la MRC à Cowansville à 19 h 30

**24 juin**

Fête nationale du Québec  
Bureau municipal fermé

**1<sup>er</sup> juillet**

Fête nationale du Canada  
Bureau municipal fermé

**3 juillet**

La Coupe du monde (événement cycliste)

**4 juillet**

Assemblée régulière du Conseil à l'hôtel de ville à 19 h 30

**8 juillet**

Tour CIBC Charles-Bruneau (événement cycliste)

**9 juillet**

Ride de filles (événement motocycliste vers 11 h dans Saint-Armand)

**9 juillet**

Journée écocentre à Bedford

Pour inscrire votre activité communautaire dans ce calendrier ou sur notre site internet, faites parvenir les informations à cette adresse:

**[commsa@bellnet.ca](mailto:commsa@bellnet.ca)**

**NOTE :** Pour toute information complémentaire quant au contenu des articles, n'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville en laissant un message à votre maire. Monsieur Réal Pelletier se fera un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais : **[starmand@bellnet.ca](mailto:starmand@bellnet.ca)** par courriel; **450248-2344** par téléphone.